



ᑲᑎᑕᑲ ᑕᑦᑎᑦᑕᑲᑲᑲᑲᑲᑲᑲ ᑕᑎᑎᑲᑲᑲᑲᑲᑲᑲ  
Comité consultatif de l'environnement Kativik  
Kativik Environmental Advisory Committee

## PROCÈS-VERBAL DE LA 121<sup>e</sup> RÉUNION

(APPROUVÉ)

**DATES :** Les 28 et 29 octobre 2009

**LIEU :** Hôtel-Musée Premières Nations, Québec

### SONT PRÉSENTS :

#### **Nommés par l'Administration régionale Kativik (ARK) :**

Michael Barrett, président  
Adamie Kalingo, vice-président  
Charlie Arngak (29 octobre)

#### **Nommés par le gouvernement du Canada :**

Claude Abel (29 octobre)  
Gilles H. Tremblay  
James Yantha

#### **Nommées par le gouvernement du Québec :**

Paule Halley  
Sylvie Létourneau

#### **Secrétaire exécutive par intérim :**

Stéphanie Benoit

### EST ABSENT :

Jean Couture, membre nommé par le gouvernement du Québec

### INVITÉS :

Benoit Barbeau, professeur agrégé, Chaire industrielle CRSNG en eau potable, École Polytechnique de Montréal  
Benoît Lévesque, conseiller médical en santé environnementale, Institut national de santé publique du Québec  
Benoît Théberge, conseiller, Agence canadienne d'évaluation environnementale

Frédéric Poisson, coordonnateur du projet de l'Atlas de biodiversité du Québec nordique, Direction du patrimoine écologique et des parcs, MDDEP

Isabelle Papineau, candidate au doctorat, Chaire industrielle CRSNG en eau potable, École Polytechnique de Montréal

Josée Brunelle, agente à la planification des parcs, Parcs Nunavik

Laina Grey, stagiaire en gestion, Service des ressources renouvelables, de l'environnement et de l'aménagement du territoire de l'ARK

Nancy Dea, consultante en environnement

## **1. Ouverture de la réunion et adoption de l'ordre du jour**

La 121<sup>e</sup> réunion du Comité consultatif de l'environnement Kativik (CCEK) débute à 13h00 le 28 octobre 2009, à Québec. Le président invite les membres à suggérer des changements à l'ordre du jour. Proposé par Mme Paule Halley et appuyé par M. Gilles H. Tremblay, l'ordre du jour est adopté à l'unanimité. La réunion se déroule selon l'ordre du jour qui apparaît ci-dessous.

1. Ouverture de la réunion et adoption de l'ordre du jour
2. Révision des procès-verbaux des 118<sup>e</sup>, 119<sup>e</sup> et 120<sup>e</sup> réunions
3. Affaires découlant de la 120<sup>e</sup> réunion et correspondance
  - a) Consultation sur la création d'une Commission régionale sur les ressources naturelles et le territoire
4. Budget, secrétariat et membres
  - a) Membres
  - b) Règles de régie interne
  - c) Secrétariat
  - d) Rapport annuel 2008-2009
  - e) Plan d'action quinquennal 2009-2014
  - f) Budget et projets
5. Qualité de l'eau potable
  - a) Limites du projet de recherche sur le nettoyage des réservoirs
  - b) Réallocation du budget
6. Parcs et aires protégées
  - a) Biodiversité
7. Plan Nord
  - a) Invitation à la consultation pour le Plan Nord
  - b) Réception d'une lettre du CCEBJ
8. Stratégie minérale du Québec
9. Gestion des matières résiduelles
  - a) Groupe de travail et plan de gestion des matières résiduelles
  - b) Réponse du MDDEP concernant le Règlement sur l'enfouissement et l'incinération des matières résiduelles
10. Chapitre 23 de la CBJNQ

- a) Les suites de l'avis du CCEK
  - b) Les processus d'information et de consultations publiques
  - c) Agence canadienne d'évaluation environnementale
11. Site Internet
12. Questions diverses
- a) Commission du transport et de l'environnement
  - b) Consultation du MDDEP sur les émissions des gaz à effet de serre
  - c) Makivik Magazine
13. Dates et lieux de(s) prochaine(s) réunion(s)

## **2. Révision des procès-verbaux des 118<sup>e</sup>, 119<sup>e</sup> et 120<sup>e</sup> réunions**

Les membres proposent des modifications importantes à la version française du 118<sup>e</sup> procès-verbal. Il est suggéré que son adoption se réalise par téléconférence ou par courriel. De plus, des changements mineurs doivent être incorporés aux procès-verbaux de la 119<sup>e</sup> et 120<sup>e</sup> réunion, dont l'adoption est reportée à la prochaine réunion.

## **3. Affaires découlant de la 120<sup>e</sup> réunion et correspondance**

### *a) Consultation sur la création d'une Commission régionale sur les ressources naturelles et le territoire*

Au cours de la 119<sup>e</sup> réunion du CCEK tenue en mars 2009, les membres ont participé à une présentation concernant le projet de création d'une Commission régionale sur les ressources naturelles et le territoire au Nunavik par Mme Meredith Griffiths (chercheuse socio-culturelle pour le département des ressources renouvelables de l'ARK). En septembre 2009, Mme Griffiths a transmis au comité la version préliminaire du rapport sur la création de cette commission intégrant les résultats issus de la première consultation publique. De nouveaux commentaires ont été sollicités auprès du CCEK, mais, devant le court délai, il n'a pas été possible pour le comité de commenter l'évolution des travaux liée à cette commission. Par ailleurs, les membres discutent de la mission, des responsabilités, de la portée et du fonctionnement de cette commission, de même que des chevauchements possibles avec notamment le Plan Nord.

## **4. Budget, secrétariat et membres**

### *a) Membres*

Le CCEK fait connaissance avec M. James Yantha, nouveau membre nommé par le gouvernement fédéral. M. Yantha travaille pour le ministère des Affaires indiennes et du Nord Canada (AINC) au Bureau de mise en oeuvre de la Baie James.

Le comité accueille aussi M. Charlie Arngak qui se joint pour la première fois à une réunion du comité. M. Arngak est un nouveau membre inuit nommé par l'ARK. Il est président de l'Institut culturel Avataq.

*b) Règles de régie interne*

Il est annoncé que pour l'année 2009-2010, M. Adamie Kalingo occupera la vice-présidence du CCEK. Par ailleurs, M. Michael Barrett continue d'assumer la fonction de président.

Le comité discute des difficultés pour le Québec de nommer par décret un président ou un vice-président lorsqu'il lui revient de le faire. Les membres décident de transmettre à Mme Line Beauchamp, ministre du Développement durable, de l'Environnement et des Parcs, une lettre pour lui souligner ces difficultés et lui recommander de simplifier les règles de nomination du président et du vice-président.

*c) Secrétariat*

Les membres souhaitent la bienvenue à Mme Stéphanie Benoit qui occupe le poste de secrétaire exécutive par intérim depuis septembre 2009. Comme le contrat de Mme Benoit se termine à la fin du mois de novembre, le comité discute de la marche à suivre afin de pourvoir au poste. Les membres échangent sur la candidature de Mme Benoit et décident de l'engager comme secrétaire exécutive du CCEK à partir du début janvier 2010 pour une période d'une année.

*d) Rapport annuel 2008-2009*

Le comité a demandé en septembre dernier la collaboration de Mme Nancy Dea afin de réaliser le rapport annuel 2008-2009 du CCEK. Ancienne secrétaire exécutive pour la majeure partie de cette année-là, Mme Dea se joint à la réunion et présente une version provisoire du rapport à partir duquel elle intégrera les commentaires des membres. Ces derniers s'entendent alors sur les prochaines étapes de sa réalisation.

*e) Plan d'action quinquennal 2009-2014*

Le plan d'action quinquennal 2009-2014 du CCEK est terminé. On requiert de la part de la secrétaire exécutive que le plan soit rapidement publié sur le site Internet et que son suivi soit assuré pour la prochaine réunion.

*f) Budget et projets*

Les membres discutent de la version préliminaire des états financiers du CCEK pour l'année financière 2008-2009. Ils se penchent aussi sur un état des dépenses, en date du 23 octobre 2009, pour l'année financière 2009-2010.

Les membres discutent à nouveau du fait que le comité ne reçoit pas son financement au moment prévu. En fait, dans l'entente signée avec le gouvernement du Québec, le comité doit recevoir son budget annuel en avril et non au milieu de l'année budgétaire. Malgré sa correspondance soutenue avec les autorités compétentes, il doit encore attendre d'avoir écoulé ses surplus,

nécessaires pour pallier les retards des versements de son budget annuel, avant de recevoir un paiement. Les membres sont d'avis qu'une rencontre est à organiser avec les personnes responsables à ce sujet.

Les membres du CCEK échangent également sur différents projets à réaliser au courant de l'année. Il est entendu que Mme Nancy Dea développera trois guides d'information inspirés d'une initiative des Territoires du Nord-Ouest. Ces guides traiteront de la disposition de certains matériaux résiduels au Nunavik. Plus précisément, deux d'entre eux seront conçus pour un usage nordique municipal et organisationnel et porteront sur la gestion des déchets dangereux, comprenant l'entreposage et le transport, et sur les interventions urgentes exigées dans les situations de déversement d'huiles. Un troisième guide, portant aussi sur les déchets dangereux, sera destiné au public général.

Le comité examine également la pertinence de concevoir des affiches pour signaler à la communauté les mauvaises pratiques de gestion des déchets à l'extérieur des villages, notamment lors des activités de chasse et de pêche. Des méthodes d'enquête pour informer et sonder les intérêts des communautés en matière de recyclage sont aussi examinées, notamment pour orienter les actions du comité dans ce domaine.

## **5. Qualité de l'eau potable**

### *a) Limites du projet de recherche sur le nettoyage des réservoirs*

MM. Benoit Barbeau et Benoît Lévesque ainsi que Mme Isabelle Papineau se joignent au comité pour préciser les limites de l'étude et leurs recommandations concernant le projet de recherche sur le nettoyage des réservoirs d'eau domestiques. Ils précisent les risques pour la santé reliés à l'entreposage de l'eau dans les réservoirs. Malgré la bonne qualité de l'eau distribuée, des contaminations peuvent survenir à la suite des activités de nettoyage, de l'accumulation de sédiments ou de la détérioration du biofilm. En plus d'être réalisé sur une base routinière et préventive, les chercheurs mentionnent que le nettoyage des réservoirs devrait suivre des événements de contamination ou des plaintes causées par le goût et l'odeur de l'eau. M. Barbeau conseille tout de même une fréquence peu élevée de nettoyage (ex. : une fois par année). Il indique aussi que les réservoirs doivent être complètement vidés en assurant qu'il ne reste rien au fond afin d'enlever les sédiments déposés et d'éliminer des sources potentielles de contamination. Pour éviter les contaminations, l'efficacité d'un jet d'eau à haute pression semble supérieure à l'usage d'un tissu de type « Chiffon J » ou d'une éponge.

Les membres discutent des enjeux reliés aux conclusions et aux recommandations de l'équipe de chercheurs. Pour des résultats plus probants, M. Benoît Lévesque suggère de refaire l'expérience à l'aide de grands réservoirs, comme ceux utilisés dans la région. Le comité demande alors à M. Barbeau de lui faire parvenir une proposition à ce sujet.

Les membres décident de soumettre le rapport de recherche produit par l'équipe de M. Barbeau aux partenaires qui ont financé l'étude, dont la Régie de la santé et des services sociaux du Nunavik, aux fins de commentaires.

*b) Réallocation du budget*

Le CCEK révisé l'état final des dépenses liées au projet de M. Barbeau (Water Tank Cleaning in Nunavik) et accepte les modifications apportées à l'allocation finale présentée et justifiée par M. Benoit Barbeau. On demande à la secrétaire de payer la dernière portion du contrat, soit un montant correspondant à 20 % de l'enveloppe prévue pour ce projet et gérée par le comité.

## **6. Parcs et aires protégées**

*a) Biodiversité*

Invité dans le but de renseigner le comité sur le projet d'Atlas de la biodiversité du Québec nordique, M. Frédéric Poisson prend part à la réunion, tout comme M<sup>mes</sup> Josée Brunelle et Laina Grey. M. Poisson expose l'objectif, la démarche et les retombées projetées de l'Atlas. Recevant, en investissements et subventions, 1,5 M\$ répartis sur trois ans, le projet vise le développement des connaissances reliées au territoire québécois situé au nord du 49<sup>e</sup> parallèle. L'Atlas permettra de cartographier et de classer les écosystèmes et les espèces nordiques à l'aide des différents inventaires et travaux réalisés par divers intervenants du milieu. Toujours à l'aide de cet outil, M. Poisson soutient que des mesures de protection, de conservation, voire d'adaptation, pourront être plus facilement créées dans un contexte de développement durable et de changements climatiques. Il va sans dire que même des décisions politiques pourraient se prendre à partir de l'inventaire et de l'indice de nordicité pour, notamment, statuer sur les aires à protéger et sur les éventuels projets de développement.

Le comité s'interroge sur la possibilité de se référer à l'Atlas dans le cadre du Plan Nord et des nombreux projets annoncés. Par ailleurs, quelques membres veulent connaître la façon d'incorporer à l'Atlas le savoir traditionnel des Inuits.

## **7. Plan Nord**

*a) Invitation à la consultation pour le Plan Nord*

Le CCEK a reçu une invitation de la part de Mme Nathalie Normandeau, Ministre des Ressources naturelles et de la Faune, ministre responsable du Plan Nord, pour participer à la consultation sur le Plan Nord prévue le 6 novembre 2009. Les membres s'entendent sur l'importance de la rencontre où il sera question des projets de développement pour la région nordique. On demande alors à la secrétaire de répondre à l'invitation et de confirmer la présence du président du CCEK et d'un autre membre. Dans le cas où une troisième personne serait admise, un autre membre manifeste l'intérêt de participer à la rencontre.

*b) Réception d'une lettre du CCEBJ*

En octobre dernier, le CCEK a reçu copie de la lettre sur la « Proposition de cadrage des enjeux en vue d'une évaluation environnementale du Plan Nord » que le Comité consultatif pour l'environnement de la Baie-James (CCEBJ) a transmis à Mme Nathalie Normandeau. Le CCEBJ y souligne l'importance d'être consulté dans le cadre du développement du Plan Nord, d'obtenir davantage d'information sur la démarche et de la soumettre à une évaluation environnementale stratégique. En cela, les membres du CCEK partagent les demandes du CCEBJ.

## **8. Stratégie minérale du Québec**

Le comité commente la lettre qu'il a transmise, en septembre 2009, à Mme Nathalie Normandeau, Ministre des Ressources naturelles et de la Faune, comprenant des commentaires et des recommandations sur la Stratégie minérale du Québec et plus précisément sur le développement minier au Nunavik. Entre autres, le comité y traite de l'importance de prendre en considération les régimes de protection de l'environnement s'appliquant en milieu nordique; de préciser les modalités des consultations projetées; d'étendre la protection d'aires protégées à certains territoires en regard des activités d'exploration et d'exploitation minière; de favoriser la participation et l'engagement des citoyens et des communautés; de déterminer les usages du territoire qui seront priorisés; d'encadrer statutairement le développement des infrastructures de transport au Nunavik associées aux activités d'exploration et d'exploitation minière; et de procéder à une évaluation environnementale stratégique des politiques qui ont trait aux projets miniers.

Les membres discutent aussi de la Loi sur les mines qui, apparemment, serait en révision et pour laquelle le CCEK n'a pas été consulté à ce jour. Ils soulèvent l'importance pour le comité d'être consulté.

## **9. Gestion des matières résiduelles**

*a) Groupe de travail et plan de gestion des matières résiduelles*

Mme Dea informe le comité que le Groupe de travail sur la gestion des matières résiduelles du Nunavik sera dissous prochainement pour être remplacé par un nouveau regroupement de représentants régionaux dont le but sera de développer un plan d'actions stratégiques pour la gestion des matières résiduelles. Une réunion est d'ailleurs prévue à cet effet pour le début de l'année 2010. Puisque la présence du CCEK dans ce domaine de gestion a démontré, par le passé, un dynamisme certain, les membres s'entendent pour déterminer les représentants du comité qui s'impliqueront de près à définir le plan. Ainsi, Mme Benoit, M. Kalingo et M. Arngak devraient participer à la première réunion de concertation du nouveau comité.

*b) Le Règlement sur l'enfouissement et l'incinération des matières résiduelles*

En juillet 2009, le CCEK a reçu une réponse de Mme Madeleine Paulin, sous-ministre du Développement durable, de l'Environnement et des Parcs, à la lettre présentant les recommandations du comité sur les modifications à l'article 99 du Règlement sur l'enfouissement et l'incinération des matières résiduelles. À l'invitation de Mme Paulin, les membres examineront, lors de leurs prochaines réunions, des méthodes alternatives d'élimination des déchets pour éviter leur brûlage à ciel ouvert. Il est donc proposé que la secrétaire transmette une lettre à Mme Paulin l'informant des intentions du CCEK.

## **10. Chapitre 23 de la CBJNQ**

*a) Les suites de l'avis du CCEK*

Les membres informent la secrétaire exécutive que l'avis du CCEK intitulé *Renforcement de la procédure d'évaluation et d'examen des répercussions sur l'environnement et le milieu social au Nunavik* n'a toujours pas été publié sur le site Internet et que des corrections mineures doivent y être apportées. Par ailleurs, le comité n'a toujours pas reçu de réponses de la part des parties concernant cet avis qui leur a été transmis en mai 2009.

*b) Processus d'information et de consultations publiques*

Les membres s'entretiennent sur l'importance du processus d'information publique précédant les consultations publiques et du rôle du CCEK à cet égard. À ce sujet, ils proposent de répondre à la lettre reçue en mars 2009 de M. Peter Jacobs, président de la Commission de la qualité de l'environnement Kativik, qui avait alors manifesté son intérêt de rencontrer le comité à ce sujet. Le comité convient de poursuivre les démarches entreprises afin de le rencontrer.

*c) Agence canadienne d'évaluation environnementale*

M. Benoît Théberge, de l'Agence canadienne d'évaluation environnementale, vient rencontrer les membres du comité pour discuter de différents sujets, dont le plan d'action, le budget du CCEK, ainsi que les différents avis produits par le comité depuis quelques années. Il profite de l'occasion pour réaffirmer le désir de l'Agence canadienne d'évaluation environnementale d'assurer la crédibilité et le respect de la Convention de la Baie-James et du Nord québécois (CBJNQ). À ce sujet, M. Théberge informe les membres que le site Internet de l'agence comportera de nouveaux outils, soit une section sur la CBJNQ et un guide sur les projets en évaluation.

## **11. Site Internet**

Les membres informent la secrétaire de la nécessité de procéder à une mise à jour majeure du site Internet du CCEK. Offrant une vitrine importante sur les activités du comité, le site requiert une présentation plus juste de certaines



données. À cet égard, il est demandé de modifier, d'ajouter et d'uniformiser certaines informations dans les versions française et anglaise du site. Enfin, les membres souhaitent que la possibilité de partager des documents sur le site privé du CCEK soit améliorée.

## **12. Questions diverses**

### *a) Commission des transports et de l'environnement*

Les membres demandent à la secrétaire exécutive d'assurer un suivi de la participation, prévue pour l'hiver 2010, de la Commission sur la qualité de l'environnement Kativik aux travaux de la Commission des transports et de l'environnement du gouvernement du Québec.

### *b) Consultation du MDDEP sur les émissions des gaz à effet de serre*

Le comité prend connaissance d'un document de consultation, publié sur le site Internet du MDDEP, intitulé *Le Québec et les changements climatiques – Quelle cible de réduction d'émissions de gaz à effet de serre à l'horizon 2020*. Compte tenu de la spécificité des informations transmises et des délais accordés pour se prononcer, le CCEK n'émettra pas d'avis sur le document.

### *c) Makivik Magazine*

Un membre fait remarquer que, dans l'édition d'été 2009 de Makivik Magazine, Mme Dea est mentionnée comme le contact du CCEK. Puisqu'elle n'est plus la secrétaire exécutive du CCEK depuis janvier 2009, les membres demandent à la secrétaire exécutive actuelle d'informer l'organisation du changement de correspondant. Par ailleurs, le comité demande à M. Kalingo d'être le contact pour les communications en inuktitut.

## **13. Dates et lieu de la prochaine réunion**

La 122<sup>e</sup> réunion du CCEK aura lieu les 11, 12 et 13 janvier 2010 à Kuujuaq.



Stéphanie Benoit  
Secrétaire exécutive  
15 mars 2010